Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande

Band: 7 (1869)

Heft: 4

Artikel: Une flotille de guerre sur le lac Léman

Autor: [s.n.]

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-180321

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 10.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

matériaux, nous prions les personnes qui pourraient en recueillir d'autres, de bien vouloir nous les transmettre, afin que nous puissions poursuivre cette curieuse et originale énumération. Il est important que les noms soient donnés en patois, aussi lisiblement que possible, et, le cas échéant, avec l'histoire ou la légende qui les accompagne et les explique.

L. F.

Une flottille de guerre sur le lac Léman.

000000

Lorsque le duc de Savoie fut rentré en possession du Chablais et du pays de Gex, les Bernois dûrent songer à avoir des bateaux, soit pour défendre le Pays de Vaud, soit pour maintenir les communications avec les Genevois. D'accord avec ces derniers, LL. EE. firent construire, de 1665 à 1672, deux galères et une autre barque appelées les grands et le petit ours; elles étaient armées de 14 canons; les deux premières pouvaient porter chacune 300 à 400 hommes, y compris l'équipage; les matelots étaient fournis par les localités riveraines et pris dans le nombre des bateliers, qu'on munissait de fusils, pistolets, coutelas et rondaches, soit petits boucliers.

Le commandement des barques fut confié à Jean Geoffrey, seigneur du Torrent, réfugié français, ancien officier de marine à Toulon. Il dirigeait aussi une école de navigation à Morges, destinée à former des aspirants.

Déjà en 1687, ces barques étaient si dégradées, qu'on changea de système. Les fermiers qui avaient obtenu le droit exclusif du transport des marchandises, s'engageaient à construire des bateaux que le gouvernement pouvait louer en cas de besoin. La barque Panchaud était de ce nombre.

En 1690, on craignit une invasion du duc de Savoie dans le Pays de Vaud. LL. EE. réorganisèrent la flottille et firent construire le port de Morges pour lui servir de refuge. Les travaux du port furent commencés en 1691 sur les avis du marquis Duquesne, baron d'Aubonne.

Morges avait été choisi comme lieu central et pouvant faciliter le commerce par sa proximité du canal d'Entreroches.

Les rapports avec la Savoie s'étant beaucoup améliorés, on négligea bientôt la flottille. Les troubles de Genève, en 1782, en firent de nouveau apprécier l'utilité. Le colonel Auguste de Crousaz qui avait fait deux campagnes sur mer et assisté au siége de Gibraltar, ayant été nommé commandant de la flottille, en 1793, s'occupa de sa réorganisation. L'année suivante, il avait porté l'effectif des officiers, sous-officiers et canonniers-matelots à 450, formant trois divisions. L'arsenal, qui se trouvait à Chillon, contenait 12 canons de 4 livres et un certain nombre de fusils, avec les munitions nécessaires. Mais, le général Weiss ne sut tirer aucun parti de ces moyens de défense en 1798.

-12/20

(Dict. hist. du c. de V.)

La Saint-Sylvestre à Payerne.

Jamais l'ancienne cité de Berthe ne sut plus rayonnante de joie, plus animée et plus réellement en sête que le 31 décembre dernier. Jamais on ne vit tant de têtes aux senêtres, tant de mouvement dans ses rues brillamment illuminées. Il faut le dire, la population toute entière participait à cette sête donnée au bénésice d'œuvres charitables; elle s'y était préparée longtemps à l'avance sous la direction d'un comité d'organisation qui s'est acquitté de sa tâche avec un zèle, un dévouement qui lui sont honneur.

Le cortége et ses costumes aux couleurs vives et variées, défilant sous l'escorte de centaines de flambeaux, présentait un coup d'œil magique. Un corps de cavaliers bédouins, drapés dans de grands burnous blancs et portant la carabine en bandouillère, ouvrait la marche. Il était suivi des tambours et fifres en costume historique rouge et blanc. Immédiatement après, venait le char de l'Année traîné par quatre chevaux blancs. Sur le devant était Saint-Sylvestre, vieillard à la figure austère; aux quatre angles, l'Été, le Printemps, l'Automne et l'Iliver, représentés par quatre jeunes filles.

Mais laissons plutôt décrire le reste du cortége au journal de la localité :

- « Voici maintenant le groupe de l'agriculture conduit par son chef principal dont la tenue et la prestance excitent les bravos de la foule. Ce groupe est composé de faucheurs et de faneuses, de moissonneurs et moisonneuses, de cultivateurs de tabac, de bûcherons et de chasseurs : la charrue s'avance à son tour traînée par deux bœufs et entourée de robustes laboureurs; leurs enfants, tout rayonnants de plaisir, sont à côté d'eux, hissés sur le soc; le semeur n'est pas le moins choyé du public, car ses semailles ne sont autres que des caramels dont il crible la foule et que se disputent grands et petits. Les bergers et les bergères ferment le groupe.
- » Mais une joyeuse fansare éclate à nos oreilles; c'est celle qui annonce le cortége de la reine Berthe. Voyez-là cette bonne reine, sur sa mule blanche; comme elle est majestucuse et gracieuse à la fois; entourée de sa brillante suite de chevaliers, de fileuses, et ayant à ses côtés son fidèle écuyer, elle salue amicalement tous ses vassaux.
- » Un jeune enfant dont la grâce enjouée, la ravissante désinvolture et les aimables sourires, méritent une mention toute spéciale, remplissait le role de Bacchus, rappelant ainsi que c'est à la munifiscence de Berthe que les Payernois doivent les excellentes vignes qu'ils possèdent à Lavaux.
- » Après la troupe de la reine s'avance toute pimpante la noce villageoise; les costumes des 22 cantons y marient leurs éclatantes couleurs, leurs types variés à l'infini; l'époux et l'épouse précédés de l'orchestre traditionnel, conduisent le groupe des danseurs et des danseuses sautillant d'aise et d'allégresse.
- » Enfin voici le dernier tableau : c'est le groupe des modes comiques. Tous ces costumes, d'une imagination ridicule, sont désopilants !... voyez ce chignon, ces chapeaux tromblons, ce veston court; ces